

ARRETÉ DU PRÉSIDENT N° AN00420260121648

N° An26_039

SDP

Objet : Publicité d'annulation de créations et de vacances d'emploi.

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n° 21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services ;

ARRETE :

Article 1 : Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 12 déclarations annulées.

Article 2 : Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

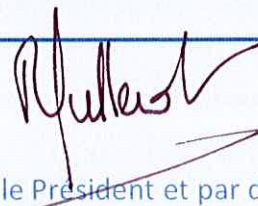
✓ Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence.

Article 3 : Le récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Transmis au représentant de l'Etat le :

Fait à VOLX, le 21/01/2026



Pour le Président et par délégation
MME Réjane JULLEROT,
Directrice Générale des Services du CDG 04



Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20260121-An26_039-AR
Date de télétransmission : 21/01/2026
Date de réception préfecture : 21/01/2026

N° de déclaration Collectivité territoriale et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V004250404000684001 COMMUNE DE MONTFURON	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Recrutement sur un autre grade	35h00	07/04/2025	A25_104
V004241014000932001 COMMUNE DE SAINT ETIENNE LES ORGUES	Agent social	Agent Social du CCAS	Annulation du recrutement	17h00	14/10/2024	A24_229
V004250515001473001 COMMUNE DE SAINT ETIENNE LES ORGUES	Attaché, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	15/05/2025	A25_122
V004250626000820001 COMMUNE DE SAINT ETIENNE LES ORGUES	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	15h00	26/06/2025	A25_167
V004251219001303001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Psychologue de classe normale, Psychologue hors- classe	psychologue	Le temps de travail ne convient pas	17h30	19/12/2025	A25_250
V004251219001943001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Psychologue de classe normale	responsable unité prévention santé parentalité	Annulation du recrutement	35h00	19/12/2025	A25_250
V004240326000327001 Com. Com. Alpes-Provence- Verdon "Sources de lumière"	Attaché	Chef de projet Petites Villes de Demain	Absence de candidature adaptée	35h00	26/03/2024	A24_098
V004240627001266001 Com. Com. Alpes-Provence- Verdon "Sources de lumière"	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture	Absence de candidature adaptée	35h00	27/06/2024	A24_154

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20260121-An26_039-AR
Date de télétransmission : 21/01/2026
Date de réception préfecture : 21/01/2026

N° de déclaration Collectivité territoriale et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V004250206000719001 Com. Com. Alpes-Provence- Verdon "Sources de lumière"	Educateur de jeunes enfants	Educateur (trice) de jeunes enfants	Absence de candidature adaptée	35h00	06/02/2025	A25_051
V004250206000839001 Com. Com. Alpes-Provence- Verdon "Sources de lumière"	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de Puériculture	Recrutement sur un autre grade	35h00	06/02/2025	A25_051
V004250512000815001 Com. Com. Alpes-Provence- Verdon "Sources de lumière"	Educateur de jeunes enfants	Educatrice de jeunes enfants	Absence de candidature adaptée	35h00	12/05/2025	A25_121
V004251216000728001 DLVAgglo	Agent de maîtrise	CONDUCTEUR D'OPERATIONS VRD	Erreur matérielle (doublon)	35h00	16/12/2025	A25_249

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20260121-An26_039-AR
Date de télétransmission : 21/01/2026
Date de réception préfecture : 21/01/2026